On ne demande pas le luxe mais que les entraînements puissent être assurés, que les déplacements soient décents et que l'organisation de voyages exceptionnels soient possibles (prix abordable pour les joueurs avec une participation de la section).

Bien entendu, le maintien de l'état d'esprit est indispensable et je dirais que le reste est foutaise. Gardons-nous, nous-mêmes, et nous serons reconnus comme tels : les autres ne changeront pas d'attitude à notre égard au vue de simples déclarations .... ou ... statuts.

En ce qui concerne le football, les conditions semblent réunies pour que la progression reprenne, c'est-à-dire la montée en division honneur : mais attention ne nous laissons pas griser, veillons à la formation des jeunes pour assurer la relève (attention à la période de 5 ans).

Enfin, en ce qui me concerne, j'éprouve le besoin de souffler actuellement, de prendre du recul avec les évènements (tout en restant disponible si on a besoin de moi) ! Vingt-ans de responsabilité, c'est long, trop long, ça use son homme, mais je ne regrette rien et n'en tire aucune vanité : le BEC m'a fait découvrir le monde, la vie, les hommes, je lui ai consacré beaucoup de temps et je lui dis merci. Au risque de plagier, je peux affirmer que l'homme que je suis aujourd'hui je le dois à ma famille .... et au BEC.

P.S. :
Après avoir terminé ouf ! j'ai toujours quelques remords. Ai-je été objectif ? Certainement pas où alors je ne serais pas sincère. N'ai-je oublié personne ? Très certainement, beaucoup trop : je voudrais mentionner néanmoins quelques noms qui représentent pour moi le vrai visage du club et lui assure la pérennité, je veux parler des vieux loups : J.P. ARNAUTAU, J.P. JACQZ, Michel LALANNE, J. COLDEBOEUF, A. CALIOT J. LARRUE, J. SALARDENNE, M. et J. HIGUE, A. BRINGEON, toujours présents depuis vingt-ans et plus, c'est un bail !

GYMNASTIQUE

BILAN SPORTIF DE LA SAISON 1977-1978

F.F.G.

Division régionale 1 minimes. Deux équipes.
B.E.C. Champion d'Aquitaine.
Cazenave Anne.
Capdevielle Nathalie
Jeason Evelyne
Treillard Beatrice

Division régionale cadettes. Deux équipes.
B.E.C. I Champion d'Aquitaine.
Hudbert Lydie
Bonnichon Marie-Hélène
Périllat Marie-France.
Taormina Catherine
Hanras Véronique
Puyo Corinne.

Division inter-régionale I cadettes, juniors, séniors.
Une equipe éliminée en Championnat départemental.
Araneder Madia
Lopez Pascale
Pons Christine
Vidal Dominique
Chauveau Catherine
Chapelet Michèle.

Critériums inter-régionaux cadettes.
Lopez Pascale (1ère de la zone Sud-Ouest (Aquitaine, Pyrénées, Languedoc).

U.F.O.L.E.P.

Première catégorie minimes. Quatre équipes.
B.E.C. I Champion de Guyenne.
Margueritat Caroline
Jeanson Evelyne
Drevet Pascale
Genest Corinne.

Première catégorie cadettes. Deux équipes.
B.E.C. I Champion de Guyenne.
Chabeaudy Nelly
Hudbert Lydie
Bernadet Corinne
Perillat Marie-France.

Promotion catégorie minimes. Une équipe.
B.E.C. Vainqueur au Critérium National.
Puyo Corinne
Hanras Véronique
Petit Isabelle
Treillard Béatrice.

Promotion catégorie cadettes. Une équipe.
B.E.C. Champion de Guyenne.
Bonnichon Marie-Hélène
Naulevade Françoise.
Bayard Isabelle.
Marzat Brigitte.

Honneur catégorie Cadettes, juniors, séniors.
Trois équipes.
B.E.C. I éliminé en demi-finale nationale.
Lopez Pascale
Vidal Dominique.
Chauveau Catherine
Veschambre Françoise.

A.S.S.U.

Championnat d'Académie par équipe cadettes.
Quatre bécistes sont championnes d'Académie.
Bayard Isabelle
Naulevade Françoise
Marzat Brigitte — Lyc. V. Louis Talence
Lopez Pascale.

Quatre autres bécistes sont secondes.
Hanras Véronique
Taormina Catherine
Bernadet Corinne — C.E.S. Malartic Gradignan
Grolau Cathy.

Championnat d'Académie par équipe minimes.
Quatre bécistes sont secondes.
Margueritat Caroline
Margueritat Fabienne
Behrouzi Valérie — C.E.S. Malartic Gradignan
Treillard Béatrice.

Ces 12 filles participent aux demi-finales de Championnat de France et sont éliminées.

Championnat d'Académie par équipe universitaires.
Veschambre Françoise - IUEPS. Championne d'académie et finaliste du Championnat de France.

Championnat de FRANCE individuelle cadette.
Lopez Pascale, Championne d'académie, est quatrième en finale nationale.

O

Ces résultats, bien que prometteurs, ne doivent toutefois être considérés que comme honnêtes sans plus. Ils sont obtenus dans de petites divisions délaissées par les meilleurs clubs régionaux.

Et cette saison ne fut qu'à demi satisfaisante en raison d'un esprit qui tendait à s'installer tant au niveau des scolaires que des universitaires.
La faute en incombe aux fondateurs de la section qui en avaient jusqu'à ce jour insuffisamment précisé les objectifs.

C'est chose faite, l'essentiel d'un réglement intérieur a été couché noir sur blanc après quelques discussions houleuses. Il nous a fallut tout d'abord préciser nos options, celles-ci déterminant notre pédagogie.

1. Sport-compétition ou activité physique de détente ?

La distinction devrait être sérieusement établie d'autant que la politique actuelle restreint passablement la deuxième pratique. Etre financièrement autonome est quasi impossible à moins de demander aux membres associés de telles cotisations que la sélection s'établira par l'argent.

Mais la réponse à cette première question est essentiellement déterminée par les motivations des personnes qui encadrent et qui ont choisi l'option sportive.

2. Sport de masse ou sport d'élite ?

Peut-on s'ouvrir au très grand nombre et conserver une pratique qui soit de qualité ? Question importante dans la mesure où cette pratique vise tout de même l'éveil d'une personnalité.

Devons-nous nous adresser à une masse qui relève plus parfois de cours d'éducation physique voir même de rééducation physique et sacrifier ce que nous appelons l'élite, c'est-à-dire tout simplement des filles aptes à la compétition ?

Nous restons conscients qu'afin d'être au service d'un groupe social, notre section ne devrait rejeter aucune de ces formes de pratique, mais pour répondre à cette animation totale, il faut des moyens : des locaux mais surtout des cadres.
La réponse est donnée : nous sélectionnerons.

3. Sports amateur ou sport professionnel ?

La question fut posée dans la mesure ou entre, sport amateur et sport professionnel, existe un sport «marron» qui commence par dispenser du paiement de la cotisation, offrir l'équipement, indemniser les cadres, etc ... Le plaisir de pratiquer ensemble, dans la meilleure ambiance sera notre seule récompense.

4. Enfin, il nous a fallu souligner que si le milieu sportif (et plus particulièrement le milieu sportif étudiant) a un style de vie avec ses coutumes, chaque discipline marque ses pratiquants différemment, - répartition des âges des pratiquants, - origines sociales, sont autant de facteurs qui déterminent des variantes considérables (l'ascétisme du joueur de rugby ...).

La gymnastique sportive est une discipline rigoureuse et dangereuse à un certain niveau de pratique. Le dilettantisme n'y a guère de place.

La section gymnastique du Bordeaux-Etudiants-Club s'est donc donné pour vocation la pratique de la gymnastique sportive dans un esprit compétition.

Compte-tenu de cette option et des exigences de la discipline, l'inscription à la section implique de la part des adhérents :

– un minimum d'aptitudes physiques : puissance musculaire, souplesse, coordination.

– des qualités morales : goût de l'effort, persévérance, rigueur.

– une disponibilité : assiduité à l'entraînement, participation aux compétitions.

et dans la mesure ou ses adhérentes sont mineurs,
– une adhésion des parents favorisant cette pratique.

Jusqu'à ce jour et faute de règlement intérieur, la section a admis et conservé dans ses rangs :

Au niveau scolaire :

– des enfants sans doute motivés mais inaptes à la pratique de la gymnastique
– des enfants plus ou moins motivés (présence irrégulière) venus pratiquer en dilettante.
– des enfants non motivés «placés» par des parents confondant association sportive et garderie.
– des enfants non motiviés dirigés par des parents soucieux d'une activité physique compensant l'insuffisance de l'E.P. scolaire.
– des enfants refusant ou ne pouvant participer aux compétitions, le week-end familial étant intouchable.
– et parmi eux, des enfants suffisamment doués et motivés, désireux de progresser et qui trouvaient difficilement leur comptant dans cet amalgame.

Désormais, nous n'admettrons plus des enfants aux motivations douteuses ou aux qualités trop incertaines :

– parce que nous n'avons pas les moyens d'accueillir tout le monde, faute d'installations et de matériel, et faute d'un encadrement qui reste bénévole (bénévole signifiant exclusivement non rétribué).

– parce que ces enfants ne correspondent pas aux aspirations des personnes qui animent : sport-compétition ou motivation professionnelle (stage CAPEDS, champs d'application pédagogique).

– parce qu'en qualité d'enseignants en EPS, nous nous refusons à entrer dans le jeu d'une politique qui consiste à faire supporter par des bénévoles, les insuffisance de l'éducation physique à l'école.

Au niveau universitaire :

L'essentiel des adhérentes à la section est constitué d'étudiantes en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), optionnaires «Gymnastique».

Trop de ces candidats ne sont restés ou ne viennent au sport civil que poussés par les obligations du concours : prestation sur un seul appareil. Leur motivation insuffisante pour une pratique de compétition et le manque de continuité dans l'entraînement qui en découle sont incompatibles avec les objectifs de la section qui ne devra plus être considérée comme une annexe de l'Université.

Ne seront désormais admises que des gymnastes de compétition (c'est-à-dire concourant sur quatre appareils). Ces véritables Bécistes pourront alors prétendre être aidées dans leurs études par l'encadrement dans le mesure de ses compétences (esprit d'entraide BEC).

Les autres étudiantes devront faire la preuve d'un niveau d'acquisitions pour être admises. La pratique dans un esprit gymnastique volontaire ne peut être envisageable actuellement.

Le chapitre I du présent règlement vise à instaurer une conduite collective :

– qui doit permettre à celles pour qui notre section est créée, d'avoir toute leurs chances et de s'épanouir pleinement dans leur pratique gymnique.

– qui doit permettre également aux «cadres bénévoles» de trouver une certaine satisfaction, par conséquent de conserver un certain enthousiasme dans leur action.

La section sera dorénavant scindée en trois groupes :

1. L'école de gymnastique
2. La section compétition «débutantes», scolaires.
3. La section compétition «confirmées», scolaires et universitaires.

L'ÉCOLE DE GYMNASTIQUE

a. Age d'admission. Les enfants seront admises dans cette section à partir de 6 ans jusqu'à l'entrée en classe de 6ème (scolarité primaire).

ARMAND THIÉRY & SIGRAND
LE SPECIALISTE DE LA MESURE INDUSTRIELLE
LIVRAISON EN 3 JOURS
108, cours Alsace-Lorraine
119, rue Sainte-Catherine
BORDEAUX
Fondateur de la Coupe THIÉRY

b. Aptitudes. Aucune condition d'aptitude n'est requise d'autant plus qu'il est difficile de déterminer si tôt les possibilités futures des enfants.

c. Assiduités. Aucune obligation de présence régulière, ni de participation aux compétitions. L'objectif de l'Ecole est de faire découvrir l'activité.

d. Conditions de passage en section compétitons «débutantes». Il faudra satisfaire à une batterie de tests d'aptitudes. Toute jeune fille qui à l'âge de 9 ans n'aura pas satisfait à ces tests ne sera pas autorisée à renouveler son inscription.

e. Durée de la saison. Du 1er Octobre au 31 Mai.

f. Cotisations. Considérant que les enfants appartenant à cette section reçoivent un complément d'éducation et qu'en contrepartie ils n'ont aucune obligation envers le club la cotisation de base sera majorée.

LA SECTION COMPÉTITION «DÉBUTANTES»

a. Age d'admission. Benjamine 1ère année, c'est-à-dire la limite d'âge inférieure pour concourir en compétition FFG.

b. Aptitudes.

– l'admission dans cette section est réservée en priorité aux jeunes filles issues de l'Ecole de Gymnastique et ayant satisfait aux tests.

– sous réserve d'un encadrement et dans la limite des places disponibles, seront admises les jeunes filles découvrant la gymnastique au CES (6ème-5ème). Elles devront faire preuve d'aptitudes en satisfaisant à des tests en fin d'année.

c. Clôture des inscriptions. Elle est fixée à fin novembre afin de ne pas perturber la progression des groupes de travail qui doivent rapidement s'homogénéiser.

d. Assiduités. La participation est fixée à deux entraînements par semaine sans dérogation possible. Des absences renouvelées sans motif jugé valable par le bureau, entraîneront l'exclusion de la gymnaste sans rétrocession du montant de sa cotisation.

Commentaires :

Nous estimons que satisfaire à deux entraînements par semaine est à la portée de toute jeune fille suffisamment motivée. Ni les devoirs de classe, ni la vie de famille ne sont un obstacle à ces exigences : il faut que les gymnastes veuillent s'organiser et que les parents les soutiennent.

Chaque gymnaste par son assiduité, la qualité de son travail, se doit de se maintenir au niveau du groupe auquel elle appartient afin de ne pas en gêner la progression.

Toute absence devra être justifiée par les parents, avant le retour de la gymnaste si l'absence est prolongée, au retour si elle est de courte durée. C'est là une règle de courtoisie.

e. Participation aux compétitions. L'inscription à la section implique une participation aux compétitions. Cette obligation est maintenue - quelle que soit l'éloignement du lieu de compétition - quelle que soit la date de cette compétition (sauf veille ou retour des vacances).

Les parents devront se tenir au courant (ils peuvent être avertis afin de prendre leurs dispositions). Des dérogations pourront être accordées sur demande écrite des parents formulée un mois à l'avance (classe de neige, évènement familial, etc ...).

La participation aux Coupes et Challenges de fin d'année reste facultative.

f. Durée de la saison. Début des entraînements le 15 Septembre. Fin des entraînements le 31 Mai. Interruption des entraînements pendant les vacances scolaires sauf invitation des monitrices auquel cas ils restent facultatifs.

g. Limite d'âge. Les jeunes filles atteignant la catégorie junior et n'ayant pas un bagage suffisant pour entrer en section «gymnaste confirmée» ne seront pas autorisée à renouveler leur inscription.

La santé et l'intégrité physique de la gymnaste doivent être préservées : responsabilité morale de l'entraîneur.

Le temps d'un entraîneur ou d'une monitrice ne peut être investi à la légère.
Les efforts d'une monitrice ne doivent pas être dispersés sur des éléments fantaisistes.

Au niveau scolaire :

a. Conditions d'admission :

– aptitudes : sur décision de la commission technique en fonction des aptitudes décelées ou du bagage technique.
– âge : benjamine dernière année.

b. Assiduité : la quantité d'entraînement souhaitée serait de trois par semaine. Elle est fixée à deux par semaine plus un samedi tous les quinze jours (c'est là le minimum au-dessous duquel on ne peut rien espérer).

c. Participation aux compétitions : obligatoire en ce qui concerne les compétitions FFG et UFOLEP par équipes. Les compétitions individuelles et la participation aux coupes et challenges reste facultative.

d. Durée de la saison : début des entraînements le 15 Septembre. Fin des entraînements le 15 Juin. Interruption des entraînements pendant les vacances scolaires sauf invitation des monitrices auquel cas ils restent facultatifs.

Des dérogations seront accordées pour les gymnastes en classe de 1ère ou terminale pour lesquelles toutes obligations cesseront au 31 Mai.

Au niveau universitaire :

a. Conditions d'admission : avoir un niveau suffisant

pour pouvoir concourir au bout d'un an d'entraînement sur des exercices libres.

b. Assiduités :

– STAPS Deug. 1 et autres étudiants s'inscrivant pour la première année :
. deux entraînements par semaine
. pas de compétition obligatoire
. contrôle d'acquisitions techniques en fin de saison.

– STAPS Deug 2. Licence et CAPEPS et autres étudiantes :
. deux entraînements par semaine plus un samedi tous les quinze jours
. compétitions FFG et UFOLEP par équipes obligatoires
. coupes facultatives dans la mesure où la gymnaste a participé à trois compétitions dans la saison (FNSU incluse)
. dérogation pour tout stage à caractère professionnel.

Cette obligation est maintenue quel que soit le lieu de compétition et quelle qu'en soit la date (veille ou retour de vacances auquel cas l'étudiante devra abrèger ses vacances pour se remettre en condition).

c. Durée de la saison : du 15 septembre au 15 Juin.

LA SECTION COMPÉTITION «GYMNASTES CONFIRMÉES

Introduction :

Cette section est ouverte aux jeunes filles scolaires ou universitaires,

– ayant fait preuve de qualités physiques et morales leur permettant d'aborder réellement une discipline sportive difficile, dure et contraignante.

– très motivées et ayant fait un choix entre toutes les activités de loisirs offertes actuellement aux adolescentes.

– auxquelles les parents portent suffisamment d'intérêt pour les aider à planifier leur travail scolaire et pour libérer les week-end de compétition en organisant la vie de famille.

Nos exigences à ce niveau de pratique sont dictées par :

– le fait que la gymnastique devient alors une discipline qui peut être dangereuse si la forme physique n'est pas convenablement entretenue pour réaliser sans danger des exercices périlleux.

– le fait que la préparation d'exercices individuels (chorégraphie en sol et poutre notamment) impose qu'une monitrice se consacre pendant plusieurs séances à une seule gymnaste.

– le fait qu'entraîner une équipe de gymnastes est autrement pénible qu'entraîner une équipe de sports collectifs ou des athlètes par l'attention soutenue et l'effort physique intense imposé au pareur.

Ce réglement intérieur peut paraître draconien. Il était nécessaire : la section gym. du BEC n'est ni une halte-garderie (scolaires), ni un cours du soir (universitaires). Chaque licencié doit désormais être un membre actif, réellement concerné par la «marche» de son association. Le paiement de la cotisation n'autorise pas un comportement passif de «consommateur».

La saison 1978-79, année du 75ème anniversaire du BEC doit être l'an I de la section gymnastique.

Les Faits Divers de la Section ....

CAPEPS : *après Anne-Marie Gaure et Françoise Gaillard reçues au Professorat d'EPS en 77, notre section s'enorgueillit d'une TROISIEME ancienne avec Françoise VESCHAMBRE reçue brillamment au CAPEPS 78 (24ème).*

CARNET BLANC : par ordre chronologique ...

Le 7 Août, Anne-marie citée ci-dessus épouse Jean-Luc. Le 12 Août, Michèle CHAPELET convole également ... Michèle nous quitte pour poursuivre ses études au CREPS de Poitiers (Professorat-adjoint).

Nos meilleurs voeux à toutes deux.

O

IL N'Y A PAS D'ESPRIT D'ÉQUIPE SANS ANONYMAT ....

*

Nous étions juniors, et revenions de MONT-DE-MARSAN. La désespérante monotonie de la traversée du désert landais est mauvaise conseillère, et .... notre car avait trois grandes vitres galbées sur l'arrière. Très vite, il apparut que la concavité de la glace s'adaptait parfaitement à la convexité charnue de nos postérieurs. Nous les y applicâmes ...

Un bourgeois et sa famille sortant des vêpres voulut doubler le car mais son émoi fut tel qu'il s'écarta dans le fossé. Il revint à la charge, imposa les yeux fermés aux siens, nous doubla et disparut.

Nous le revîmes, lui, sa femme et ses deux demoiselles (charmantes) à CAPTIEUX où il avait tenu à se faire encadrer par les gendarmes. Le car fut arrêté ... Le brigadier et le plaignant montèrent :

– LE PLAIGNANT : «*c'est dégoutant, il y avait mes filles dans la voiture, et aussi ma femme !*».
– LE BRIGADIER : «*Qui a fait ça ?*»
– LE BEC : silence et sourire
– LE BRIGADIER : «*Alors ?*»
– LE BEC : silence et sourire.
– LE BRIGADIER au PLAIGNANT : «*Lesquels reconnaissez-vous ?*»
– LE PLAIGNANT : «*Et c'est que ... aucun ... je n'ai vu que des derrières*».
– LE BEC (les mains déjà à la ceinture) : «*Si vous voulez, on peut ...*»
– LE BRIGADIER : «*Ah non pas encore ... en voilà assez ... roulez !!*».

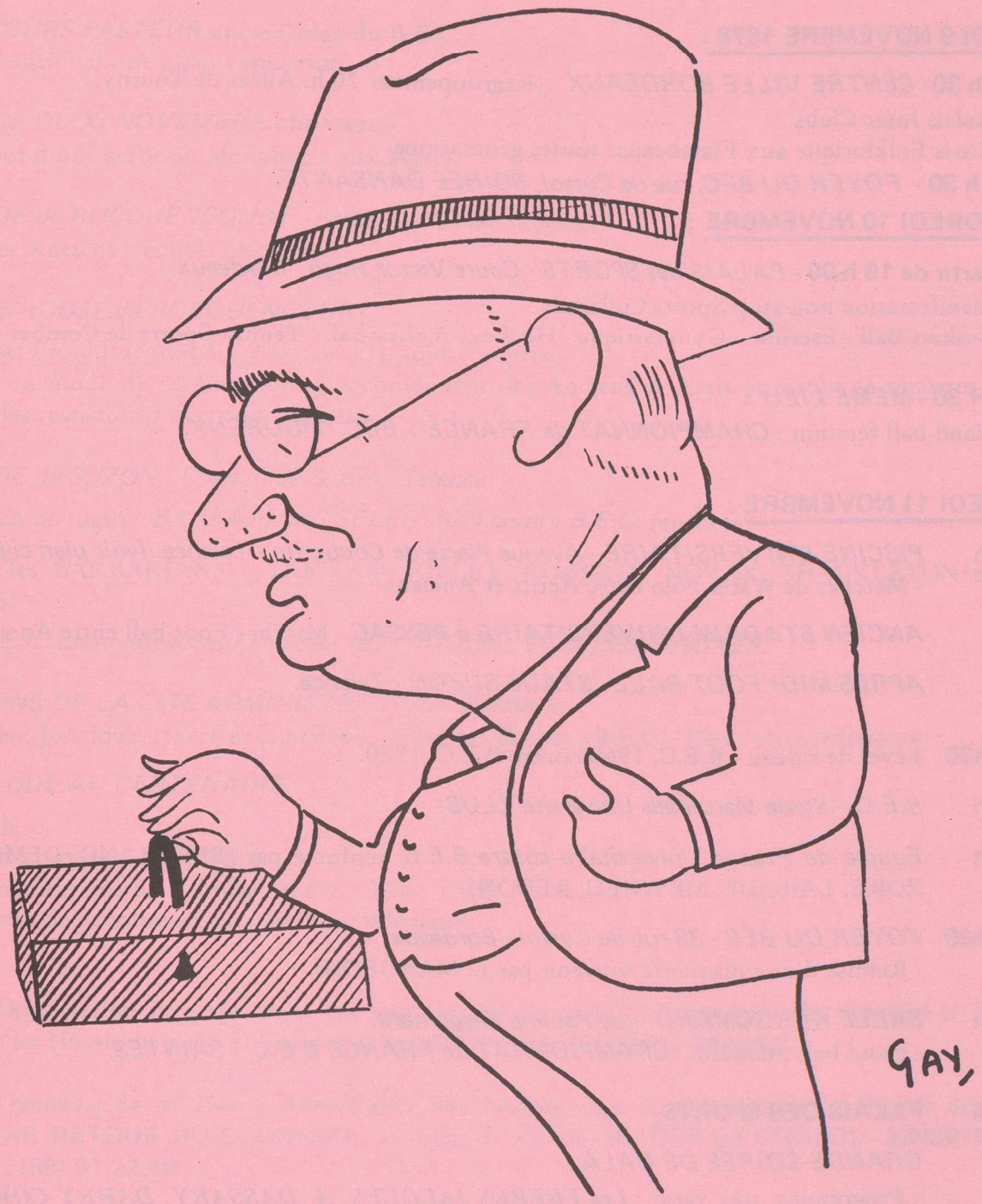

Joseph... le Père Nourricier

BORDEAUX ÉTUDIANTS CLUB

38, rue de Cursol - 33000 BORDEAUX
Téléphone : (56) 91.22.48.

PRO
des festivités du 75è

JEUDI 9 NOVEMBRE 1978 :

21 h 30 - *CENTRE VILLE BORDEAUX* - (Regroupement 20 h. Allées de Tourny).
- Relais Inter-Clubs
- Cross Folklorique aux Flambeaux, toutes générations.

22 h 30 - *FOYER DU BEC, rue de Cursol, SOIRÉE DANSANTE.*

VENDREDI 10 NOVEMBRE :

A partir de 16 h.00 - *PALAIS des SPORTS - Cours Victor Hugo - Bordeaux.*
- Manifestation non stop Sports Collectifs
- Baskett-Ball - Escrime - Gymnastique - Hockey - Volley-ball - Tennis. Sports de Combat : Aikido, Judo ...

21 H 30 - *MEME LIEU :*
- Hand-ball féminin : *CHAMPIONNAT de FRANCE : BEC - MOURENX.*

SAMEDI 11 NOVEMBRE :

10 h *PISCINE UNIVERSITAIRE - Avenue Pierre de Coubertin - Talence. (voir plan ci-joint).*
- Matches de Water-Polo entre Actifs et Anciens

ANCIEN STADIUM UNIVERSITAIRE à PESSAC - Matches Foot-ball entre Anciens.

APRES-MIDI FOOT-BALL - STADE SUZON - Talence.

13 h30 Lever de rideau - B.E.C. 1960 contre B.E.C. 1980.

15 h *B.E.C. - Stade Marseillais Université CLUB.*

16 h *Equipe de France Universitaire contre B.E.C.* renforcé par (BERTRAND-DEMANES, KERUZORE, LARQUE, MEYNIEU, REDON).

18 h30 *FOYER DU BEC - 38 rue de Cursol - Bordeaux.*
- Remise d'une plaquette souvenir par L. MANGEDIE.

19 h *SALLE KERGOMARD - rue Pauline Kergomard.*
- Hand-ball masculin : *CHAMPIONNAT de FRANCE B.E.C. - SAINTES.*

21 h **PALAIS DES SPORTS**

GRANDE SOIRÉE DE GALA :

- Programme très varié : ***Les FRERES JACQUES, A. DASSARY, DARRY COWL, Mesdemoiselles LABEQUE, Groupe ARRANTZALEAK, DELBEAU, Los CALIENTES ... Danseurs de l'Opéra de Paris , G. DESCRIERES, Roberto BENZI.***
- Intermède Bécistes.

Prix des places : pour les bécistes 25 Frs et 45 Frs.
Réservation :
. soit par bulletin-réponse à retourner avec chèque joint,
. soit Foyer du B.E.C., 38 rue de Cursol - Bordeaux - Tél. : (56) 91.22.48.
. soit Stadium Universitaire (M. PARENTEAU), 30 rue M. Desbats - Pessac - Tél. : (56) 45.02.33.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 1978 :

9 h *Messe en la CHAPELLE de la MADELEINE - 24 Cours Pasteur - Bordeaux*
- Messe souvenir en l'honneur des anciens Bécistes disparus.

BORDEAUX ÉTUDIANTS CLUB

38, rue de Cursol - 33000 BORDEAUX
Téléphone : (56) 91.22.48.

RAMME
e Anniversaire du B.E.C.
*

10 h *14, COURS PASTEUR* ancien siège du B.E.C.,
- Apposition d'une plaque souvenir.

10 h 30 *PLACE DU XI NOVEMBRE - Bordeaux*
- Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

11 h *STADE de ROCQUENCOURT - Pessac* (voir plan ci-joint)
- Entre Anciens - Toutes disciplines.

13 h *CLUB HOUSE de ROCQUENCOURT*

- Repas Froid (facultatif) - Prix : 30 Frs. tout compris
Pour un mode de restauration plus conséquent, les Anciens et Amis pourront se reporter à la liste des restaurants bécistes ci-joinete.

15 h *STADE de SUZON - Chemin de Suzon - Talence.*

- Match de rugby : *BARBARIANS SELECTION contre B.E.C.* renforcé

Pour les BARBARIANS : DUCKAM, RIPLEY, ROBERTS, NOVAK, SHACKLETON entre autres.

Le B.E.C. sera renforcé notamment par : AGUIRE, PETRISSAN, RIVES.

20 h *SALONS DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE - Bordeaux*
Barrière Judaïque, traverser la barrière, suivre les flèches «B.E.C. - Cité Administrative».

PRÉLUDE AU CENTENAIRE :

- Veillé
- Buffet campagnard (60 frs)
- Animation : Ballet Antillas - B.E.C. Cuvée 1978.
- Remise de décorations aux Bécistes valeureux.

Le Comité d'Organisation propose, pour ces journées, de favoriser l'hébergement des Anciens et Amis du B.E.C. dans les Hôtels du Centre-Ville aux prix indiqués dans le Bulletin-Réponse.

L'organisation générale de ce 75ème Anniversaire sera facilitée dans la mesure où tout Béciste intéressé adressera, **PAR RETOUR DU COURRIER,** au siège du CLUB : **38, RUE DE CURSOL - 33000 BORDEAUX - Tél. : (56) 91.22.48.**

– d'une part le **Bulletin-Réponse ci-joint accompagné de son chèque,** établi à l'ordre de «B.E.C. 75ème Anniversaire»,

– d'autre part la **Fiche individuelle** scrupuleusement remplie en vue de l'établissement d'un Bottin des Anciens et Amis du B.E.C. (recensement en cours).

PERMANENCE D'ACCUEIL : FOYER DU B.E.C. (du 9 au 12.11.78)

38, rue de Cursol - 33000 BORDEAUX
Téléphone : (56) 91.22.48.
de 9 h à 12 h et de 13 h à 20 h.

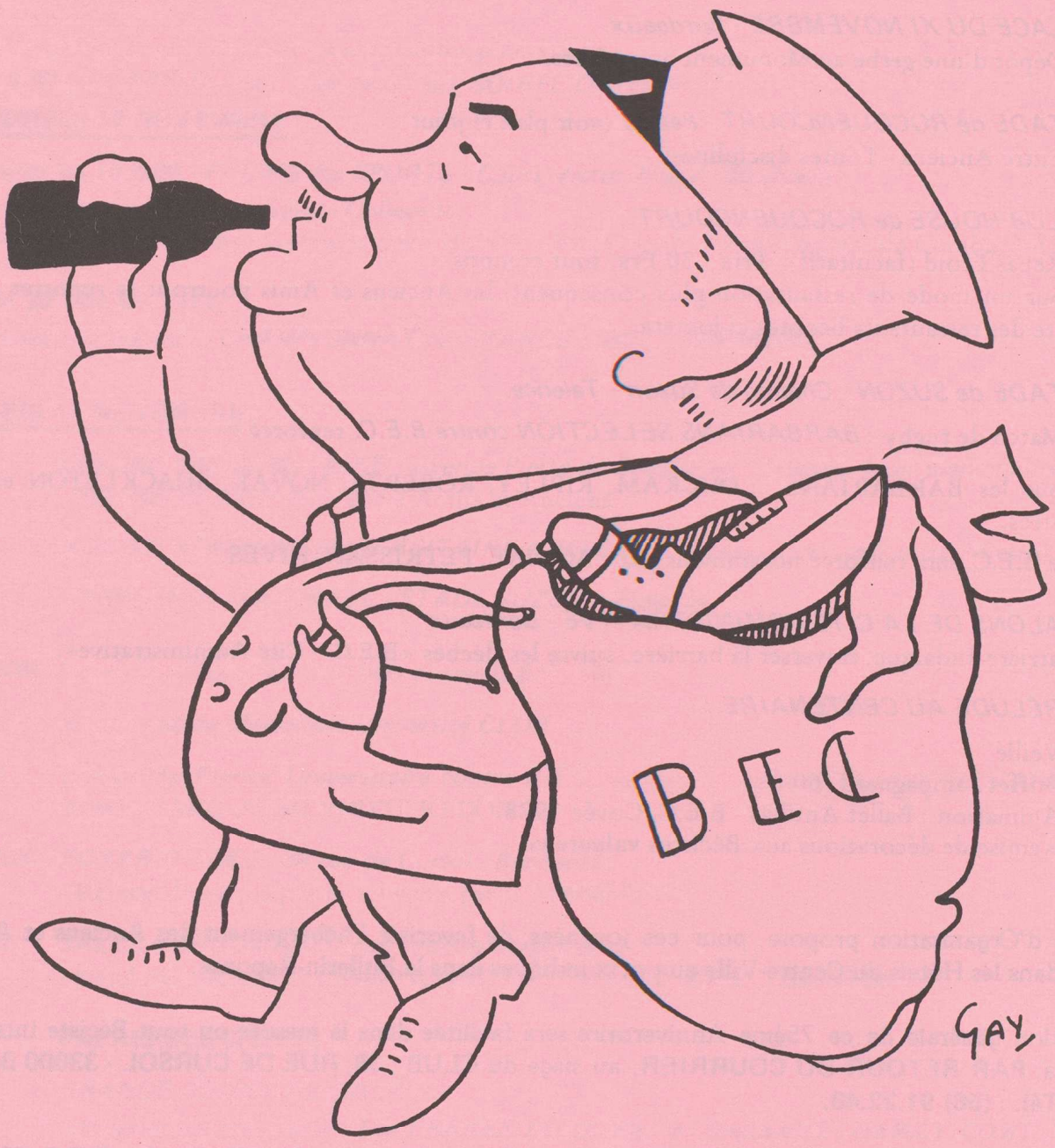

Le Roi du Carton